



DELIBERATION
COMMUNE DE BERNIERES-SUR-MER
DEPARTEMENT DU CALVADOS

Séance du 18 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le dix-huit juin à vingt heures trente, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la commune de Bernières-sur-Mer, dûment convoqués le 11 juin 2026, sous la présidence de Monsieur Thomas DUPONT-FEDERICI, Maire.

Nombre de Membres

Afférents au conseil	En exercice	Qui ont délibéré
19	19	17

Présents : Monsieur DUPONT-FEDERICI, Madame CARPENTIER, Monsieur TREFOUX, Madame LEBAILLY, Monsieur FORGAR, Monsieur HAMEL, Madame JOURDAN, Madame LEGRANDOIS, Monsieur DECARSIN, Madame VANHEMS, Monsieur ENGEL, Madame LANGLAIS, Monsieur FLEURY, Madame CAVIER

Absents excusés : Madame LOUIS-PHILIPPE a donné pouvoir à Madame CARPENTIER, Monsieur BLAIZOT a donné pouvoir à Monsieur DUPONT-FEDERICI, Madame VILLARD a donné pouvoir à Madame LEGRANDOIS, Monsieur HAINCOURT, Monsieur OLLIVIER

Secrétaire de Séance : Madame CARPENTIER

26-059 MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA REFECTION DE LA RUE CAUVIGNY ET RUE DU PIGEONNIER

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code la commande publique,

Considérant l'étude préliminaire du SDEC ENERGIE relatif à l'effacement des réseaux rue de Cauvigny et rue du Pigeonnier jusqu'à la rue Hettier,

Considérant les travaux prévus sur le poste de refoulement de la rue de Cauvigny par la communauté de communes Cœur de nacre,

Considérant l'état dégradé de la voirie des rues concernées, le maire propose de lancer une consultation de maîtrise d'œuvre pour élaborer le cahier des charges et chiffrer les travaux de réfection des rues Cauvigny et du Pigeonnier

Après avoir entendu cet exposé, le Conseil Municipal à l'unanimité des présents et des pouvoirs, **AUTORISE** monsieur le maire à lancer une consultation relative à la maîtrise d'œuvre pour la réfection de voirie rue de Cauvigny et rue du Pigeonnier.

Vote : POUR : 17

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Thomas DUPONT-FEDERICI